

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 AVRIL 2017

Présents : MM. BENOIT DEMOUGEOT LECOMTE LOPEZ RAVEL

Mmes BORNE GIVERNET JACQUEMAIN

Excusés : Mr BERNARD (procuration à Mme GIVERNET)

Mr BERMOND (procuration à Mr BENOIT)

Mme TROCME (procuration à Mr LECOMTE)

MM. LORET ROUGEOT Mmes BORNAND LELIEVRE

Secrétaire : Mme JACQUEMAIN

Convocations : 04/04/2017

1 – TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE – ATTRIBUTION DES MARCHES

Mr le Maire rappelle qu'un Avis d'Appel Public à la Concurrence a été lancé le 13 Mars 2017 pour les travaux d'extension de l'école maternelle à Grandfontaine.

29 entreprises ont présenté une ou plusieurs offres.

L'ouverture des plis a eu lieu le 3 Avril 2017 et a donné les résultats suivants :

Lot n° 1 – Terrassement, VRD, espaces verts

PTP SARL	8.175,99 € H.T
PARENTE	8.386,70 € H.T
ACCOBAT	8.524,33 € H.T
TP CLERC	8.982,80 € H.T
SNCB	9.218,93 € H.T
DROMARD	10.121,81 € H.T
TP MOUROT	10.422,36 € H.T
HEITMANN	13.956,03 € H.T

Lot n° 2 – Maçonnerie

PARENTE	13.512,18 € H.T
ASN CONSTRUCTION	15.188,24 € H.T
SNCB	16.087,07 € H.T
CHAILLET	21.203,95 € H.T

Lot n° 3 – Ossature bois, bardage, couverture zinc

CEM	23.875,31 € H.T
NOUVEAU	25.646,85 € H.T
GRISOT	31.950,00 € H.T

Lot n° 4 – Menuiseries extérieures bois

VD MENUISERIE	15.150,92 € H.T
SBI	18.443,60 € H.T

Lot n° 5 – Menuiserie intérieure

VD MENUISERIE	5.678,94 € H.T
---------------	----------------

Lot n° 6 – Doublages, isolation, peinture

CICLIA	11.639,74 € H.T
STE COMTOISE	
DE PEINTURE	11.740,91 € H.T
BONGLET	12.364,40 € H.T
BISONTINE DE	
PEINTURE	12.721,33 € H.T

Lot n° 7 – Chapes, revêtements de sols

LO PICCOLO	7.420,81 € H.T
SNCB	8.807,60 € H.T
PREZIOSA	9.201,07 € H.T
REVETEC	9.644,27 € H.T

Lot n° 8 – Chauffage, ventilation

CHENE	14.341,32 € H.T
ENGIE AXIMA	17.186,03 € H.T

Lot n° 9 – Electricité courants faibles

ELECTRIC SERVICE	5.845,00 € H.T
VOIRIN DENOIX	6.083,00 € H.T
ENTREPRISE MARIE	8.907,00 € H.T
SODEL	9.782,00 € H.T
BERNARD ELECTRICITE	12.233,00 € H.T

La Commission d'Appel d'Offres a souhaité négocier les prix pour les lots n° 3 et n° 8.

Mr le Maire propose donc d'attribuer les marchés, mieux disants, comme suit :

Lot n° 1 : PTP SARL	8.175,99 € H.T
Lot n° 2 : PARENTE	13.512,18 € H.T
Lot n° 3 : CEM	21.487,52 € H.T
Lot n° 4: VD MENUISERIE	15.150,92 € H.T
Lot n° 5 : VD MENUISERIE	5.678,81 € H.T

Lot n° 6 : CIGLIA	11.639,74 € H.T
Lot n° 7 : LO PICCOLO	7.420,81 € H.T
Lot n° 8 : CHENE	14.341,32 € H.T
Lot n° 9 : ELECTRIC SERVICE	5.845,00 € H.T
Total	103.252,29 € H.T

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les marches aux entreprises définies ci-dessus pour un montant de 103.252,29 € H.T et autorise Mr le Maire à signer tous documents correspondants.

Mr LECOMTE demande si une négociation avec l'entreprise PARENTE, qui présentait deux offres, n'aurait pas été judicieuse.

Mr BENOIT précise que la consultation a été effectuée lot par lot.

2 – INFORMATIONS DANS LE CADRE DE LA DELEGATION

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'une déclaration d'intention d'aliéner a été adressée en Mairie de Grandfontaine par SCP MEYER SCHMITT, Notaires à Recologne, pour un bien sis à Grandfontaine, cadastré Section AB n° 75 – 158, d'une contenance de 20 a 51 et appartenant aux Consorts CHATELAIN.

La commune a renoncé à exercer son droit de préemption.

3 – QUESTIONS DIVERSES

Mr LECOMTE demande si l'on a connaissance du coût du futur PLUi. Mr LOPEZ informe le Conseil qu'il n'y a pas, actuellement, de précisions sur le coût des PLU à établir.

Mr LOPEZ informe le Conseil Municipal que l'approbation du compte rendu du dernier Conseil est différé compte tenu des délais assez courts entre les deux séances.

Mr LECOMTE rappelle qu'il a demandé la communication du Compte Administratif. Mr BENOIT précise que la copie lui sera fournie prochainement.

Mr LECOMTE souhaite qu'un panneau de stationnement interdit soit posé lors des travaux d'assainissement au regard de la propriété de Mr Mme RACHARD.

Mr LECOMTE demande si les limites du terrain où sont programmés les travaux d'extension de l'école maternelle ont été déterminées. Mr LOPEZ répond qu'un géomètre interviendra prochainement et qu'un constat d'huissier est prévu.

Mr LECOMTE demande si une étude sur l'amiante a été effectuée à l'école élémentaire. Mr LOPEZ précise qu'elle a effectivement été réalisée.

Mr LECOMTE demande si un constat est prévu concernant les travaux d'assainissement Rue de l'Eglise. Mr LOPEZ précise qu'il a pris contact avec un huissier.

Mr LECOMTE demande si le délai du compromis de vente entre la commune et l'Aful BERNARD est toujours en cours. Mr LOPEZ informe le Conseil Municipal que le terme est fixé au 1/9/2017 et que dans l'éventualité d'un retrait du permis d'aménager, le compromis de vente ne serait plus d'actualité.

Mr BENOIT présente le plan d'aménagement de l'école élémentaire et la disparition, à terme, des deux Algéco.

Les travaux de désamiantage seront exécutés en deux phases, par un découpage vertical.

Un projet de construction d'un site multi accueil de 150 m2 avec ossature bois est envisagé près de l'Espace Paul Givernet.

Mr DEMOUGEOT suggère la réalisation d'un rond-point au carrefour Chemin des Pièces/Rue des Deux Baraques.

Séance levée à 19 H 25

La secrétaire,
R. JACQUEMAIN



Le Maire,
F. LOPEZ

